

# Les chroniques du cirap

Centre Interdisciplinaire de Recherche  
Appliquée au champ Pénitentiaire

## « Les nouvelles figures de la dangerosité »

Les 15-16 et 17 janvier 2008, s'est tenu à l'ÉNAP un colloque international sur « Les nouvelles figures de la dangerosité » autour des causes sociohistoriques, de la construction, de la représentation et de la gestion de la dangerosité.

Synthèse des interventions par **Hélène Bazex, Paul Mbanzoulou et Olivier Razac** (Enseignants-chercheurs au Cirap)

### INTERVENTIONS INAUGURALES

La caractéristique essentielle de la notion de dangerosité est sa grande complexité. D'une part, la dangerosité possède plusieurs dimensions hétérogènes : psychiatrique, criminologique, carcérale ou pénale. D'autre part, des comportements qui représentent pourtant une indéniable menace pour la société semblent largement exclus de ce domaine, c'est en particulier le cas de la délinquance économique et financière. Ainsi, la politique pénale a concentré ses réactions sur un certain type d'actes dangereux (infractions à caractère sexuel, violence contre les personnes ou les biens, actes sur des mineurs...) et sur le risque de récurrence de ces criminels. L'idée centrale, et pourtant discutable, selon laquelle toute récurrence représente un échec du système pénal dans son ensemble a provoqué une avalanche législative depuis les années 1990 : l'allongement des peines et des périodes de sûreté, le suivi post-pénal, l'observation continue et l'évaluation de la dangerosité, la surveillance électronique, le fichage informatique, les « peines plancher », la peine de durée indéterminée. Tout ceci témoigne de la mise en place progressive d'une économie punitive complexe de la dangerosité qui réunit deux dimen-

sions antagonistes : la réinsertion du sujet responsable et la neutralisation de l'individu dangereux. Le principe d'individualisation de la peine est souvent présenté comme le rempart à une politique pénale privilégiant la neutralisation. Pourtant, l'individualisation de la peine est en même temps ce qui justifie le développement des mesures de sûreté déconnectées de l'acte et centrées sur la personnalité criminelle. Pour s'opposer au développement des « peines sans fin », il faudrait en appeler au principe de proportionnalité (de la peine à la gravité de l'acte), associé à une éthique de la modération dans les peines infligées (Poncela).

Pourtant, nul ne peut nier que le développement du sentiment d'insécurité est largement déconnecté des risques réels. Il s'enracinerait plutôt dans l'instabilité sociale croissante en partie due à l'abandon du modèle de l'Etat providence. Cette disjonction aide à comprendre pourquoi l'opinion publique associe d'une manière indue crime et maladie mentale, comme si tout criminel relevait finalement de la psychiatrie alors que seule une infime proportion des homicides ou des violences sexuelles sont le fait de malades mentaux. Une des conséquences de cette focalisation

est la sur-sollicitation de la psychiatrie alors même qu'elle connaît d'importantes difficultés, notamment la saturation de son offre de soins. C'est pourquoi, il faudrait maintenir la distinction entre ce qui relève de la maladie mentale, pour laquelle il existe un consensus scientifique international sur les modèles de diagnostic et de traitement, et ce qui relève des troubles de la personnalité pour lesquels un tel consensus n'existe pas. Face aux multiples sollicitations dont elle est l'objet, la psychiatrie devrait se recentrer sur ses missions cardinales – la prise en charge des pathologies lourdes – sans exclure la possibilité pour les psychiatres de contribuer aux pratiques évaluatives et socio-éducatives menées par des unités pénitentiaires expérimentales susceptibles de limiter le risque de réitération (Senon).

### LES CAUSES SOCIOHISTORIQUES DE LA DANGEROSITÉ

Face à la peur sociale aveuglante de certains phénomènes criminels, il est salutaire de rappeler que la dangerosité n'est pas une donnée brute mais une notion construite, étroitement liée aux contextes sociaux, culturels et politiques qui la produisent. Très tôt, la stigmatisation de populations dangereuses apparaît intimement liée à l'émergence et à la consolidation de l'Etat. Elle fonctionne par la prolifération de récits effrayants et le marquage des corps déviants. La fabrique imaginaire et réelle de boucs émissaires permet à l'ordre établi d'asseoir son pouvoir et de légitimer ses pratiques. Au 19<sup>ème</sup> siècle, ce besoin de lisibilité du

corps social en termes de dangerosité prend une importance particulière. La médecine est convoquée pour élaborer des grilles de lecture qui vont guider durablement nos rapports aux criminels. L'anthropologie criminelle, Gall puis Lombroso, prétend établir les critères permettant de détecter les individus naturellement poussés au crime. Elle propose de traiter sur le modèle médical ceux qui sont jugés récupérables et d'éliminer les autres. Enrico Ferri le dit bien, pour l'anthropologie criminelle la peine préfixée du code est absurde, si la justice pénale doit d'abord avoir pour cible la personnalité criminelle, la conséquence logique est la durée indéterminée de la sentence, bien qu'à l'époque ces considérations étaient loin de faire l'unanimité. Bien sûr, l'étude du phénomène criminel n'en reste pas là. Elle se dirige rapidement vers la recherche de causalités plus fines, plus cachées dans l'individu et provoque corrélativement une extension du soupçon à tout le corps social, puisqu'il devient moins facile de distinguer l'honnête homme du criminel. L'attention actuelle portée aux déterminations génétiques du comportement confirme cette quête des signes annonciateurs du crime au plus profond du corps de chacun (*Châles-Courtine*).

Cette « universalisation » des tentatives d'objectivation des déviations ne doit pas occulter que la dangerosité se construit essentiellement en ciblant des groupes sociaux particuliers. Cela était déjà le cas des vagabonds au 16<sup>ème</sup> siècle (*Dauven*), des jeunes filles atteintes de maladie vénérienne en Belgique au début du 20<sup>ème</sup> siècle (*François, Massin*) ou encore des individus étiquetés « antisociaux » relégués dans un parcours pénitentiaire à durée indéterminée jusque dans les années 1970 (*Vimont*). En particulier, la jeunesse délinquante est aujourd'hui, avec le pédophile, une figure dominante de la dangerosité. Ce processus de stigmatisation repose sur la cons-

truction d'archétypes caricaturaux facilement exploitables médiatiquement et politiquement (*Yvorel*). Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un phénomène récent, c'est toute la modernité qui établit un rapport ambivalent avec l'enfance, entre mineur en danger et mineur dangereux, comme figure paradigmatique de l'incertitude radicale qui taraude le sujet moderne (*Vitiello*). Aujourd'hui, cette inquiétude propre à la modernité serait d'ailleurs moins à comprendre en termes de valeurs qu'en termes de risques. La dangerosité n'est plus tant ce qui sape le fondement de la cohésion sociale en violant les normes communes, mais plutôt tout ce qui peut provoquer un dysfonctionnement venant perturber la marche efficace des institutions qui gèrent notre vie quotidienne. De culturelle, notre perception de la dangerosité serait surtout devenue fonctionnelle (*Lianos*).



### LA CONSTRUCTION DE LA DANGEROSITÉ

Historiquement, la construction scientifique et professionnelle de la dangerosité s'est faite dans l'inter jeu du psychiatre et du magistrat, du pouvoir psychiatrique et du pouvoir judiciaire, avec comme ligne de force que ce qui relevait de la psychiatrie ne pouvait relever du droit (*Villerbu, Moulin*). La limite ou les tensions d'une telle dichotomie s'observent clairement en milieu carcé-

ral avec l'apparition depuis une vingtaine d'années d'une nouvelle population pénale constituée de délinquants sexuels, de toxicomanes, de malades mentaux et de détenus souffrant des troubles de la personnalité. La probabilité de troubler l'ordre interne au travers des violences physiques, des comportements auto-agressifs ou des mouvements collectifs s'est accrue. Il apparaît ainsi, à travers le prisme de l'univers carcéral, trois formes de dangerosité aux frontières ténues : la dangerosité pénitentiaire, la dangerosité psychiatrique et la dangerosité criminologique. L'administration pénitentiaire se trouve face à un double défi : celui d'évaluer efficacement, d'une part, la dangerosité pénitentiaire des détenus afin de mieux gérer la sécurité des personnes et des établissements, d'autre part, la dangerosité criminologique des détenus éligibles aux dispositifs d'aménagement de peine (*Mbanzoulou*). Dans ce contexte, la collaboration avec le personnel soignant s'avère indispensable. De même que s'exprime la nécessité pour les différents experts de s'accorder autour des critères d'évaluation de la dangerosité. Mais ne faudrait-il pas finalement changer de paradigme en abordant la dangerosité sous l'angle de la vulnérabilité ? Chacun étant dangereux là où il est vulnérable, l'étude dynamique des vecteurs de fragilisation liés tant à la personne psychologique qu'à son environnement conduirait vers un diagnostic psychocriminologique plus complexe et plus riche (*Villerbu, Moulin*).

Mais qu'évalue-t-on ? Le risque ou le danger ? Ces deux notions trop souvent utilisées à tort et à travers renvoient pourtant à des réalités et à des temporalités différentes (*Boudou, Chéné*). Plus que complexe, la notion même de diagnostic de dangerosité semble problématique. Très pragmatiquement, il s'agit d'abord de questionner la compétence des experts chargés d'effectuer ce diagnostic. La situation actuelle

de l'expertise psychiatrique et psychologique, et sa dégradation prévisible, rendent nécessaire une profonde réforme, en particulier de la formation des experts (Bouchard). Plus fondamentalement, l'évaluation de la dangerosité reste trop exclusivement centrée sur le modèle de l'homme moderne rationnel dont la violence est toujours explicable et donc évitable en fonction des seules données subjectives. Or, dans la mesure où la violence est un phénomène social et anthropologique, la psychiatrie légale doit prendre en considération les variables contextuelles, voire politiques de la dangerosité (Escard, Faict). Dans cette perspective, il s'agirait de ne pas éluder les usages politiques de la dangerosité. De ce point de vue, la critique foucauldienne, selon laquelle la dangerosité servirait surtout à rendre acceptable l'intensification des contrôles policiers et judiciaires sur la population, garderait toute son actualité (Bert).



### LA REPRÉSENTATION DE LA DANGÉROSITÉ

Depuis une vingtaine d'années, le discours médiatique utilise le terme de « dangerosité » dans un champ sémantique proche des notions d'insécurité, de risque et de « principe de précaution ». Un tel emploi peut s'expliquer d'un point de vue psychosocial, non seulement par le profond sentiment d'insécurité ambiant entretenu par la diffusion croissante d'images violentes, mais aussi par le désir de dompter la peur à travers la stigmatisation de certains groupes sociaux (Béru). Dès lors, le problème de la dangerosité en psychiatrie et en criminologie comporte inévitablement

une dimension médiatique dans la mesure où il tend à être posé publiquement à l'occasion de faits divers dramatiques mais exceptionnels (Champagne). Cela soulève en même temps la question de la fiabilité de l'évaluation de la dangerosité, dans la mesure où tout jugement résulte d'un système complexe d'interactions entre des facteurs à la fois personnels et situationnels (Przygodzki-Lionet). La diversité des positions qui découlent de la dangerosité perçue rend très délicate l'utilisation d'une telle notion dans un cadre professionnel et a fortiori entre intervenants de champs différents.

Pour la collectivité, les débats sur la dangerosité se situent clairement à l'intersection de trois secteurs du monde social représentés par la science (besoin de savoir), la politique (besoin d'agir) et les médias (besoin d'information). Chacun de ces secteurs possède sa logique propre, souvent contradictoire avec celle des autres (Champagne). Leur interaction conduit fatalement à la confusion entre la réalité objective et la perception de cette réalité ou, pour le moins, à l'ambiguïté. C'est ainsi qu'un fait divers dramatique et très médiatisé peut conduire dans des délais très brefs les acteurs politiques, aux prises avec l'opinion publique, à prendre des mesures ou des dispositions scientifiquement discutables.

De nombreuses figures représentent la dangerosité pour l'opinion publique. C'est, par exemple, le cas des toxicomanes. Le glissement de la toxicomanie vers la maladie mentale, observable à l'occasion de leur prise en charge sanitaire, renforce cette représentation. La relation complexe entre le patient et le psychiatre se noue, en effet, autour du danger incarné par l'état de manque et les comportements imprévisibles qui en découlent (Biadi-Imhof). D'une autre manière, l'installation de gens du voyage, l'implantation de centres éducatifs fer-

més, l'organisation de raves parties et autres teknivals génèrent des craintes de la part des habitants et donnent lieu à une véritable mobilisation collective d'hostilité dans les communes concernées. Celle-ci est souvent relayée, voire suscitée, par la presse quotidienne régionale à partir de propos stigmatisant ces différentes catégories ou des témoignages de riverains. Ces différentes représentations des populations dangereuses ont pour ressort la peur du danger représenté par l'étranger, l'autre différent, que seules la ressemblance avec ses pairs et une hyper sécurisation du territoire habité semblent pouvoir écarter (Bidet, Lafargue de Grangeneuve, Thomas).



### LA GESTION DE LA DANGÉROSITÉ

La gestion de la dangerosité s'avère complexe au regard des dimensions parfois opposées qu'elle recouvre. La comparaison des systèmes législatifs français et italien montre, par exemple, que les mesures visant la réduction de la dangerosité relèvent aussi bien d'une perception spécifique des acteurs politiques que d'une histoire de la délinquance particulière aux pays concernés : la dangerosité perçue par la société et son législateur n'est donc pas la même d'un pays à l'autre. Si, en France, les auteurs de violences aggravées contre les personnes constituent l'emblème de la dangerosité, l'appartenance aux mouvances terroristes ou aux réseaux du crime organisé retiendra beaucoup plus l'attention du public et des politiques en Italie. Par conséquent, l'abord et la mesure de la dangerosité reposent sur des représentations variables qui impliquent des

modes de gestion différents (*Mansuy*).

Les variations de la dangerosité peuvent aussi apparaître au sein d'un même individu. Son évaluation doit donc tenir compte des fluctuations intra individuelles consécutives à un changement de contexte ou à une prise en charge thérapeutique. La sensibilité au changement et l'implication du patient dans la démarche évaluative sont des éléments essentiels à sa prise en charge thérapeutique. On perçoit donc que la gestion de la dangerosité repose sur l'appréciation d'une réalité unique (celle d'une personne) en tant qu'elle s'inscrit dans l'histoire d'une singularité aux prises avec des conditions extérieures favorisant ou limitant son expression. Les progrès cliniques dans la prise en charge des patients dits dangereux ne peuvent ni se départir d'une approche scientifique rigoureuse, ni se soustraire à la relation « médecin/malade » comme point d'ancrage à la réalité humaine qu'implique toute pratique de soins (*Millaud*).

La pratique auprès des personnes repérées comme dangereuses soulève aussi les enjeux d'une confrontation professionnelle qui, pour être efficace, doit articuler les objectifs thérapeutiques, les conditions de sécurité et le respect des libertés individuelles. L'amalgame des concepts et les doutes auxquels sont confrontés les professionnels alors qu'ils doivent contenir une réalité impressionnante amènent à considérer la notion d'imprévisibilité comme étant au cœur des pratiques de soins. L'imprévisibilité, cet invariant de la nature humaine, résiste aux tentatives d'objectivation qui est une tendance potentiellement dangereuse de la prise en charge psy-

chiatrice. Le sujet devrait être au centre des questions relatives à la gestion de la dangerosité (*Raymond, Giravalli, Sirere*). Comment les professionnels peuvent-ils donc garantir l'éthique d'une pratique de soins dans le respect des règles de sécurité inhérentes au statut de la personne « dangereuse » ? Les SMPR (Services Médico-psychologiques Régionaux), les UHSI (Unités Hospitalières Sécurisées Interrégionales) sont autant de contextes qui illustrent cette double contrainte. Une des pistes pour la résolution de cette tension est le partage d'informations pertinentes concernant le patient. La seule gestion apparue possible est celle du respect de la fonction de chacun et surtout du maintien permanent d'une communication faisant poser la question d'un secret professionnel partagé « médicopénitentiaire » (*Bayle*).

L'émergence du sujet, la réponse thérapeutique que les soignants apportent et les contraintes du suivi judiciaire qui placent les patients dans une obligation du soin entraînent les professionnels à faire preuve de créativité. Entre la prévention de la récidive et la préservation des objectifs des soignants, les Conseillers d'Insertion et de Probation doivent trouver un espace permettant de garantir la continuité de leur mission de réinsertion. Les professionnels de terrain sont soumis à une forte tension entre, d'un côté, la pression d'un regard social inquiet de toute remise en liberté d'une personne ayant été qualifiée comme dangereuse et, de l'autre, leurs propres doutes sur la réalité d'une pratique complexe qui échappe à la prédictibilité absolue (*Harrault, Jean*). La difficile gestion de cette tension par les professionnels se repère de la même façon dans le cadre

de la prescription d'une prise en charge médicamenteuse qui ne peut se soustraire, elle non plus, à une démarche d'analyse de la dangerosité du délinquant (*Daillet*). La gestion de la dangerosité renvoie donc très fortement au positionnement et à l'identité des professionnels qui souffrent actuellement d'une certaine solitude. L'exemple de la psychiatrie dans ses fonctions d'expertise illustre le sentiment d'insécurité qui envahit cette profession confrontée à l'importance des enjeux que lui assigne le corps social (*David*).

Ce constat nécessite que l'institution se réapproprie ses fonctions de « contenant » tant les enjeux déontologiques et même éthiques peinent à encadrer l'émotion explosive inhérente aux questions relatives à la dangerosité : comment l'institution pense-t-elle la dangerosité ? Quelle est sa contribution dans la communication d'une pratique éthique et opérante des personnes qualifiées de dangereuses ? En fait, la question même de la dangerosité révèle les failles institutionnelles. De par l'évolution des modes de production, et donc des rapports sociaux, l'individu n'est plus inclus a priori dans un ordre social. La société n'assurerait plus sa fonction créatrice d'un espace permettant aux personnes de trouver des lieux communs d'appartenance. Il incombe alors à chacun d'assumer la fabrication de son identité sociale par la capacité d'articuler différentes logiques (locales, identitaires, culturelles, économiques et institutionnelles). La violence des individus échouant dans cette entreprise ne serait-elle pas à comprendre d'abord comme le symptôme d'un environnement lui-même fragilisé ? (*Valenzuela, Peretti*)

Les chroniques du  
**cirap**

Centre Interdisciplinaire de Recherche  
Appliquée au champ Pénitentiaire

POUR LES RÉFÉRENCES COMPLÈTES SUR LES INTERVENANTS DU COLLOQUE :  
<http://www.enap.justice.fr> (Ressources en ligne)

Directeur de publication : Valérie Decroix - Rédaction : Le cirap  
Maquette : Odette Baix - Photos : Laëticia Eleaume - Contact : [carine.brenac@justice.fr](mailto:carine.brenac@justice.fr)  
Impression : ..... - ISSN : ..... - Dépôt légal : à parution